Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 3 (2011)

Heft: 1: Le métier de bénévole : le travail volontaire en EMS

Artikel: Vaud : valoriser et organiser le bénévolat en EMS : "La bonne volonté ne suffit plus"

Autor: Nicole, Anne-Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-813841

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vaud: valoriser et organiser le bénévolat en EMS

«La bonne volonté ne suffit plus»

Le canton de Vaud, avec ses partenaires, est engagé dans un important projet destiné à promouvoir et à coordonner l'engagement bénévole dans les EMS, plus particulièrement dans les activités d'animation. Les résultats sont attendus pour la fin de l'année.

Anne-Marie Nicole

Depuis 25 ans, la Résidence du Parc de Valency, dans l'Ouest lausannois, accueille en long séjour des personnes âgées en perte d'autonomie, et reçoit également à sa table de midi ou du soir une dizaine de locataires des appartements protégés voisins. Et depuis 25 ans, l'équipe de professionnels de l'établissement peut compter sur le soutien fidèle et régulier de bénévoles. Ainsi, ils sont 9 aujourd'hui à visiter les 21 résidents de l'EMS et à les accompagner pour partager des moments de lecture ou de promenade, pour participer à des activités socioculturelles plus ponctuelles et individuelles, ou tout simplement pour assurer une présence.

L'action bénévole au sein de la résidence tire sa force de la régularité et de l'engagement à long terme de ses acteurs bénévoles, deux qualités qui font souvent défaut ailleurs. «Certains bénévoles sont présents chez nous depuis 25 ans», souligne la directrice, Sandrine Perroud-Heuls. Si elle se réjouit de cette longévité, qui a sans aucun doute favorisé la capacité des volontaires à s'investir dans une relation affective avec les résidents, elle en mesure aussi les limites. Alors que les observateurs extérieurs citent souvent en exemple la Résidence du Parc de Valency pour sa bonne organisation des bénévoles et leur intégration réussie dans un concept d'animation interdisciplinaire développé il y a plusieurs années déjà, la directrice se préoccupe aujourd'hui de la relève et de la nécessité de donner un cadre à l'intervention des bénévoles. Le projet vaudois «Promotion du bénévolat en EMS: secteur animation», lancé l'année dernière, devrait lui donner l'occasion de formaliser la démarche bénévole au sein de son institution, de rappeler les valeurs qui y président et de laisser une trace des expériences accumulées durant un quart de siècle.

Le projet vaudois de promotion du bénévolat s'inscrit dans un contexte politique favorable

Un contexte politique favorable

Conduit par le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) du canton de Vaud, en étroite collaboration avec l'association Bénévolat Vaud, la Fédération des hôpitaux vaudois et les deux associations d'EMS Avdems et Federems, le projet vaudois vise avant tout à soutenir et à valoriser le bénévolat dans le secteur de l'animation des EMS, «dans le respect des principes de l'engagement bénévole et de la collaboration avec les professionnels et les bénéficiaires», précise Francesca Piazza, responsable de la section Maintien à domicile et solidarités intergénérationnelles du SASH.

Le projet s'inscrit dans un contexte politique favorable et un cadre légal qui reconnaît l'entraide (Loi de 2006 d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale). Diverses mesures ont déjà été prises au niveau du canton au cours de ces dernières années pour encourager le bénévolat structuré et soutenir le travail des associations d'entraide. D'autre part, les réflexions sur le rôle des bénévoles en EMS font directement le lien avec le processus des «équipes de demain», un autre projet initié en 2007 par l'Avdems et destiné, notamment, à optimiser l'organisation du travail dans les homes. «Il s'agit en l'occurrence

de veiller à ce que le bénévole n'assume pas les activités relevant de la responsabilité des professionnels de l'animation. A ce titre, le bénévole ne doit pas alléger le travail des animateurs, ni les remplacer. Le bénévole est un partenaire de l'EMS, mais aussi du bénéficiaire. Dans le cadre du projet d'accompagnement du bénéficiaire et durant les activités d'animation individuelles ou collectives, le bénévole peut assurer une présence rassurante et apporter une plus-value relationnelle, favorisant le maintien du lien social et sa participation sociale. Le bénévole intervient sous la responsabilité et l'encadrement du personnel d'animation», insiste Francesca Piazza.

Le bénévole ne remplace pas le professionnel; il est un partenaire de l'institution et du bénéficiaire.

Photo: Croix-Rouge Suisse, Roland Diacon

Enquête préalable

La faisabilité du projet et les axes de travail à privilégier découlent d'une enquête préalable, lancée en 2009 auprès de 159 établissements médico-sociaux vaudois. «Nous voulions disposer d'une photographie de l'engagement bénévole en EMS : comment est-il organisé ? Quels domaines sont investis ? Quelles améliorations sont encore nécessaires ?», rappelle Francesca Piazza. L'enquête a donc permis de faire un état des lieux des pratiques et des besoins des établissements dans le domaine du bénévolat, et de connaître leur intérêt à le développer, notamment au profit des activités d'animation. S'il ressort de cet état des lieux que le bénévolat est effectivement bien répandu dans les EMS, certains ont exprimé le besoin d'être soutenus dans leur démarche de recrutement et de gestion des bénévoles. Une trentaine d'EMS se sont d'ailleurs déclarés prêts à participer à une expérience pilote. Au final, ce sont quatre établissements qui ont été retenus pour cette première phase de test en 2011, dont la Résidence du Parc de Valency. Concrètement, l'objectif du projet est de développer et de tester des outils de gestion et de formation, «pour inscrire l'activité bénévole et son encadrement dans le concept d'accompagnement du bénéficiaire en EMS», est-il précisé, et de concevoir et évaluer l'impact d'une campagne de recrutement ciblée. ««Nous n'avons pas l'intention de réinventer l'offre de formation qui est actuellement proposée aux candidats bénévoles par le réseau associatif. Elle sera sensiblement adaptée à la spécificité du domaine d'intervention», assure Francesca Piazza. «Nous voulons nous appuyer sur les compétences et les expériences des différents intervenants sur le terrain pour mettre en place les outils aptes à faciliter le recrutement, la collaboration, la formation et l'encadrement des bénévoles en EMS.»

«L'implication des bénévoles est formidable. Mais nous avons besoin d'un renouveau.»

Sandrine Perroud-Heuls, directrice de la Résidence du Parc de Valency

Photo: anm

Des règles à respecter

Le SASH a donc mandaté l'Avdems pour mettre en place un dispositif de formation avec l'appui de Bénévolat Vaud. Il a également chargé l'association des EMS d'éditer un mémento à l'usage des bénévoles, qui présente les spécificités de leur intervention dans le milieu des EMS. «Le bénévolat en EMS est une valeur ajoutée», confirme Laurence Lambert, responsable du centre de formation de l'Avdems. «Mais à condition de respecter certaines règles pour éviter les dérapages.» A savoir, pour l'EMS, une gestion professionnelle de la collaboration avec les bénévoles, et pour les bénévoles, une sensibilisation à l'accompagnement gériatrique, voire psychogériatrique.

La formation que propose ainsi l'Avdems comporte deux volets distincts. Le premier s'adresse aux personnes chargées de coordonner la collaboration avec les bénévoles au sein de l'EMS. Ces personnes peuvent être elles-mêmes bénévoles, mais «nous recommandons plutôt la désignation d'un ou d'une professionnelle de l'EMS pour faire le lien avec l'institution», explique Laurence Lambert. Une volée-pilote a réuni une dizaine de personnes à fin 2010 pour une première journée de formation. >>

Outre les apports théoriques, notamment sur l'encadrement, l'écoute ou encore la gestion des conflits, les participants se sont engagés dans une démarche de «formation-action» privilégiant la coproduction et la consolidation des outils de gestion à mettre à disposition des établissements: contrat de collaboration, cahier des charges, charte du bénévole... Aurore Pernin, animatrice à la Résidence du Parc de Valency depuis bientôt deux ans et coordinatrice des bénévoles, a surtout apprécié les côtés informels du dispositif, qui favorisent les relations au sein du réseau et les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

Le deuxième volet du dispositif de formation est réservé aux bénévoles en EMS. Conçu par l'Avdems avec la collaboration des associations de bénévoles qui disposent déjà d'une compétence en la matière, le programme est ciblé sur les aspects de la prise en charge des personnes âgées en EMS, la complexité des pathologies en général, des handicaps et des démences en particulier. «L'objectif de cette formation est de préparer et de sensibiliser le bénévole au contexte de l'EMS, et éviter ainsi qu'il soit mis d'emblée en situation difficile», explique encore Laurence Lambert.

Une première session aura lieu encore avant l'été 2011, immédiatement dans le suivi de la campagne de recrutement, «pour tout de suite capter l'intérêt des candidats», souligne encore Laurence Lambert. Les outils et les modalités de la campagne de recrutement, planifiée en mai prochain, seront mise en place par le groupe de travail, avec le concours d'une agence.

A l'EMS du Parc de Valency, on se réjouit de ce projet; et les attentes sont grandes. «L'implication des bénévoles est formidable. Mais nous avons besoin d'un renouveau. Dans un contexte de plus en plus exigeant, la bonne volonté ne suffit plus», insiste Sandrine Perroud-Heuls. Le concept du bénévolat lancé en automne dernier au sein de la résidence dans le cadre du projet-pilote se décline donc en diverses actions : créer une charte du bénévolat, un contrat d'engagement, une lettre d'attestation, un outil de gestion des activités qui tienne aussi compte du savoir-faire et des envies des bénévoles, etc. L'animatrice Aurore Pernin, qui consacre 10% de son temps à la gestion des bénévoles, aura aussi fort à faire pour réussir le recrutement et l'intégration de la relève. Pour ce faire, elle peut compter sur l'appui de l'équipe des bénévoles. «Ils sont heureux de cette initiative qui reconnaît et valorise leur action, et soulagés que l'on pense à la relève! Et ils sont prêts à nous accompagner dans notre démarche et à faciliter la transition entre anciens et nouveaux venus.» Un concept du bénévolat similaire devrait par la suite être appliqué aux deux autres établissements que dirige Sandrine Perroud-Heuls, à Lausanne et à Yverdon.

«Le bénévolat en EMS est une valeur ajoutée, à condition de respecter certaines règles pour éviter les dérapages.»

«Nous procéderons à une première évaluation des résultats à fin 2011», informe pour sa part Francesca Piazza. «Cela nous permettra de voir si les mesures proposées sont pertinentes, s'il faut au contraire renforcer certaines composantes de la formation ou affiner les supports de communication et de promotion. L'idée est de mettre l'offre de formation et les outils de gestion et de recrutement à disposition des EMS vaudois, dès le deuxième semestre 2012.» Affaire à suivre, donc. ●

Vers une autre organisation du bénévolat en EMS

Le volontariat d'entreprise

A Genève, malgré des appels répétés par voie de presse, d'affichage et de mailings, l'Association des EMS de Lancy ne peut compter que sur une poignée de visiteuses. Ce qui est largement insuffisant lorsque l'on sait que les deux établissements qu'elle exploite, La Vendée, 20 ans cette année, et Les Mouilles, ouvert en mars 2010, hébergent plus de 140 personnes âgées. Les EMS de Lancy ont donc décidé d'agir. Et puisque les canaux traditionnels n'ont pas trouvé d'échos, ils ont opté pour une formule originale encore peu explorée : le volontariat d'entreprise.

Un courrier est ainsi adressé à la fin de l'été dernier à 27 entreprises lancéennes, leur présentant le projet intitulé «Bénévolat utile», un concept «gagnant-gagnant». Un document est annexé, listant les activités possibles, avec leur fréquence quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, et l'investissement en temps nécessaire. «En favorisant l'engagement bénévole de ses collaborateurs, l'entreprise valorise leurs expériences personnelles et leurs compétences relationnelles», argumente Laurent Beausoleil, le directeur des deux EMS. «Cela crée une nouvelle dynamique sur le lieu de travail ; les collaborateurs peuvent montrer à leurs collègues une autre facette de leur personnalité, plus sociable et humaine, ce qui est plutôt stimulant et motivant.» Et l'activité bénévole est aussi un plus, que chacun peut ajouter à son CV. Côté EMS, ils ont gagné à ce jour une vingtaine de nouveaux bénévoles, ainsi qu'une quarantaine d'employés d'une grande banque qui s'investiront chacun dans une action unique.

Si le concept n'a pour l'instant séduit qu'une minorité des entreprises contactées, il a partout reçu bon accueil et pourrait évoluer vers des projets à mi-chemin entre bénévolat et dons ou encore vers des actions plus personnalisées en lien avec la démarche philanthropique de certaines entreprises. «Pour l'instant, nous avons peu de recul pour tirer un premier bilan. Mais nous savons déjà que notre principal enjeu sera de garder ces bénévoles et de maintenir l'enthousiasme», reconnaît Laurent Beausoleil. Pour ce faire, il prévoit déjà d'organiser des moments de convivialité qui seront aussi autant de possibilités de réseautage pour les volontaires.

Et puis, cerise sur le gâteau : le programme «Bénévolat utile» des EMS de Lancy vient de recevoir une mention spéciale «Santé et Entreprise 2010» décernée par l'Association européenne pour la promotion de la santé. Selon le jury, cette mention spéciale est un encouragement, en attendant que le projet puisse se fonder sur des chiffres et des valeurs scientifiques. (amn)